



- Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes : Incalculable
- Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes : Note obtenue de 35/35
- Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité : Incalculable
- Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : Note obtenue de 0/10